



SMRA Le Boy - 1 rue du Boy - 48000 LANUÉJOLS

Tél. 04 66 42 52 00 - Finess 480780212

Mail : admission@ssraleboy.fr

Mail sécurisé professionnels de santé : admission@ssraleboy.mssante.fr

OFFRE DE SOINS

Les personnes accueillies dans l'établissement trouveront une équipe soignante attentive et bienveillante, et un ensemble d'outils favorable à leur démarche de soins.

Critères d'admission

- Personnes majeures ayant une conduite addictive.
- Personnes volontaires et motivées dans une démarche de soins afin de :
 - faire une rupture avec le quotidien,
 - améliorer leur état de santé physique et psychique,
 - retrouver un rythme de vie,
 - poursuivre une réflexion sur le sens de leur comportement addictif,
 - réfléchir à un projet d'abstinence ou de consommation contrôlée,
 - mieux connaître les risques liés à leur comportement.
- Personnes désirant expérimenter un changement de mode de vie. Ce séjour représente en effet une étape dans leur trajectoire de soin.

Limites à l'admission

- Les personnes non sevrées.
- Les personnes présentant des troubles psychiatriques ou somatiques non stabilisés.
- Les personnes en incapacité sur le plan physique et/ou psychologique de participer aux activités thérapeutiques qui leur sont proposées.
- Les personnes inaptes à la vie en collectivité.
- La non-adhésion au Règlement de fonctionnement (cf. Livret d'accueil) proposé par l'établissement.

Séjours proposés

• Un séjour de 6 semaines

Programme thérapeutique quotidien avec multi-activités.

• Un séjour de 3 semaines

Séjour de découverte. Programme plus orienté sur des ateliers de réflexion.

OU

Séjour de consolidation afin de renforcer une démarche de soins antérieure, en poursuivant un travail de réflexion. Pour les patients déjà venus, contacter directement le service social au 04 66 42 52 48.

• Une Hospitalisation De Jour en Addictologie -HDJA- (1 à 2 j/semaine, pour une durée de 3 mois)

L'HDJ propose un programme de consolidation du changement ou de prévention de la rechute.

Elle s'adresse à des patients lozériens ayant effectué une hospitalisation complète dans l'établissement avec un objectif d'abstinence ou de retour à un usage contrôlé. Il ne se substitue pas au suivi ambulatoire existant.

→ **Les entrées et sorties se font le jeudi avant midi.**

Les différents axes de l'accompagnement

- **Le suivi médical et les soins**

Le suivi médical est assuré par les médecins, infirmiers et accompagnants éducatifs et sociaux.
Les médicaments sont gérés et distribués par l'infirmier.

- **Le travail psychologique**

La problématique addictive est abordée avec un psychologue, en individuel et en groupe.

- **Les ateliers thérapeutiques**

Ergothérapie, Nature (espaces verts, jardinage, basse-cour...), Écriture/Expression, Art-thérapie, Créativité.

Ils permettent de s'inscrire dans des rythmes sociaux et de se redécouvrir dans ses réalisations.

- **Les techniques à médiation corporelle**

L'Activité Physique Adaptée, la Relaxation et les Soins esthétiques ont pour objectif de favoriser le bien-être.

- **Séances d'informations et d'éducation à la santé**

- **Groupes de réflexion**

Contexte familial, Situations à risques, Film/débat, Affirmation de soi.

- **Le suivi social**

Dans le but de préparer la sortie, des entretiens individuels sont proposés avec conseil, soutien et accompagnement.

- **La vie sociale institutionnelle**

Elle est favorisée et soutenue par la présence de Moniteurs éducateurs.

Le temps de sommeil est sécurisé par la présence d'un Veilleur de nuit et d'un Infirmier.

Nous attendons un réel engagement et une volonté affirmée de s'impliquer dans un contrat passé entre l'équipe soignante et la personne accueillie.

Nous vous invitons à prendre connaissance du Règlement de fonctionnement dans le Livret d'accueil.